

gramme « Sciences » de la Communauté européenne), le *Sistema de Informação Tropical* qui couvrira, dans un premier temps, les cinq pays d'Afrique lusophone et le Brésil, sous forme de gestion coopérative d'un réseau de centres de documentation (plus pointu dans son extension géographique, mais plus large quant aux disciplines embrassées, que nos IBISCUS et HORIZON, puisque largement ouvert à l'histoire). Et il y a d'ores et déjà des outils de valeur : je pense à l'excellente *Revista Internacional de Estudos Africanos* désormais publiée par le Centre d'études africaines et asiatiques de l'IICT ; à la rénovation, lente mais sûre, de la vénérable revue *Studia* du Centre d'études historiques et de cartographie antique ; à la collection publiée conjointement par l'IICT et le Centre de recherches africaines de Paris ; à la collection anthropologique du Centre d'études africaines de Coimbra ; à la collection d'études économiques que le Centre d'études sur l'Afrique de l'Institut supérieur d'économie vient d'inaugurer chez

un jeune éditeur privé. Je pense aussi au cours de maîtrise que le Centre d'études africaines de l'Institut supérieur des sciences du travail et de l'entreprise vient de créer au sein de l'Université technique de Lisbonne, et qui tend à suppléer la suppression, il y a quelques années de la chaire d'histoire africaine de l'Université classique.

Par ailleurs quelques militaires, quelques anciens Portugais d'Afrique, commencent à écrire leurs mémoires : ils devraient être encouragés — pourquoi l'État ne subventionnerait-il pas une collection de « tradition orale coloniale » chez un éditeur ?

Que cela plaise ou non, le futur des relations entre le Portugal et l'Afrique lusophone sera du même type que les relations lusobrésoiliennes : infimes sur le plan économique, consistantes sur le plan culturel et, peut-être, technologique. A condition qu'on laisse de côté les splendeurs lusotropicalistes pour s'intéresser vraiment à l'Afrique.

Michel Cahen

L'ANC en 1990 Une rentrée mouvementée

LA première conférence de l'ANC (*African National Congress*) en terre sud-africaine depuis 1959 devait être le symbole d'une rentrée triomphale. Le mouvement, qui se voyait déjà comme un gouvernement en attente, était censé définir la politique à venir, une fois l'ANC arrivé au pouvoir.

Le jour choisi, le 16 décembre, était le *jour de l'Alliance*, date sacrée dans la mythologie afrikaner, commémorant la défaite des *impis* (guerriers) zulu du Roi Dingaan par les Boers dans la bataille de Bloodriver, date héroïque également sur le calendrier de l'ANC, car elle marque le début de la lutte armée en 1961.

Hélas, la réunion, tenue du 14 au 16 décembre 1990 à Soweto, fut moins chargée de symbolisme que perturbée par des délégués impatients voulant parler « affaires ». Or, leurs interventions tenaient peu compte du programme du gouvernement à venir, mais portaient plutôt sur la phase de transition : comment garder « l'initiative stratégique », c'est-à-dire la haute main sur la direction et le rythme des événements et des négociations. Certes, par moments, l'exaltation prit le dessus (la rentrée émouvante du président Oliver Tambo), mais comme le disait Nelson Mandela, le vice-président de l'ANC, la conférence se caractérisait surtout par des « critiques dures » et des « auto-critiques déchirantes ». Une bonne partie de son discours de clôture s'éleva contre les « critiques mal inspirées » à l'égard de ses négociations avec le gouvernement.

Qu'est-il arrivé à l'ANC pendant ses premiers mois d'existence en tant que mouvement politique légal ? Des bruits de mécontentement s'étaient déjà fait entendre dans les quelques mois précédant la conférence. Ils portaient sur la rupture des communications entre la direction nationale et les structures régionales ou locales, l'absence de démocratie interne, l'absence de la direction lors des batailles sauvages dans les *townships* et l'étendue des concessions faites à un gouvernement qui, lui, se faisait prier d'en faire autant.

Et pourtant, l'intensité de la colère et de la frustration parmi les quelque 1 600 délégués a surpris. Dans son discours d'ouverture, Tambo avait appelé à réévaluer la position de l'ANC concernant les sanctions, appel auquel, de l'avis des journalistes présents, les délégués allaient certainement répondre

de façon positive. Or, il n'en fut rien. Au contraire, une résolution fut votée pour maintenir l'ensemble des sanctions telles quelles, à l'exception d'un assouplissement sélectif du boycott culturel et universitaire. Les arguments pour une approche nouvelle avaient été développés dans l'un des documents présentés à la conférence (1) : la perspective d'une érosion des sanctions qui se dessinait déjà risquait de miner le prestige de l'ANC qui, par conséquent, se devait de prendre lui-même l'initiative de proposer à la communauté internationale un programme de désescalade progressif dans ce domaine. A peine une heure après le vote sur le maintien des sanctions, la CEE, lors de son sommet à Rome, décida de lever l'interdiction d'investissements nouveaux. La direction de l'ANC n'avait donc pas eu tort, mais elle n'a pas su convaincre la base de la nécessité d'une nouvelle approche.

Le débat sur les sanctions fut révélateur d'un problème majeur : comment concilier les souhaits de la base d'une direction consultative et responsable devant les membres, et la nécessité de flexibilité tactique dans les négociations avec le gouvernement ? La conférence mettait d'autre part en lumière l'existence de deux cultures politiques différentes au sein de l'ANC : le style de commandement du haut vers le bas qu'ont l'habitude d'employer les dirigeants des exilés et des anciens prisonniers, et l'approche de discussions à la base qui a caractérisé les organisations de l'intérieur. Les délégués exprimaient leur désarroi en ce qui concerne les concessions faites par les négociateurs de l'ANC et faisaient part de leur colère parce

(1) *Managing the Period of Transition*, National Consultative Conference, 1990.

que le président De Klerk, lui, n'avait pas tenu toutes ses promesses sur la libération des prisonniers, le retour des exilés et l'abolition de la législation répressive.

L'ANC aura à résoudre trois séries de problèmes liés entre eux : des problèmes d'organisation, de stratégie et d'alliances. Dans le domaine de l'organisation, une formule doit être trouvée pour fondre les quatre segments du mouvement : les exilés, les ex-prisonniers, la résistance clandestine et les associations alliées de l'intérieur comme l'UDF (*United Democratic Front*). Pour ré-évaluer sa stratégie, l'ANC aura à trouver un nouvel équilibre entre les « quatre piliers de la lutte » : la lutte armée, la mobilisation des masses, les activités clandestines et l'isolement international. Les alliances politiques changent rapidement en cette période de transition, l'ANC aussi bien que le *National Party* cherchent des partenaires tactiques pour renforcer leur position dans les négociations. Forger des alliances nouvelles peut avoir des implications de portée incalculable pour l'avenir.

Problèmes d'organisation

En août, Pallo Jordan, chef du département de l'Information de l'ANC, pensait encore qu'il était « imaginable » que le mouvement puisse atteindre son objectif de quatre millions de membres pour la fin de l'année (2). A la conférence de décembre, les effectifs n'étaient que de 300 000. C'était une des raisons pour renvoyer à juin 1991 la conférence nationale prévue, et de ne tenir qu'une conférence consultative pouvant s'exprimer sur des questions de stratégie, mais non pas sur le renouvellement de la direction du

mouvement. Étant donné que les 36 membres du NEC (*National Executive Committee*) appartiennent tous à la communauté des exilés, la base connaît encore assez mal la direction nationale, qui n'est pas représentative non plus des exilés politiques dans leur ensemble. La nouvelle direction, à élire en juin prochain, devrait mieux refléter la composition actuelle du mouvement. Il faut surtout combler le fossé entre les générations, les membres de la direction nationale les plus en vue ayant en moyenne 72 ans. Quelques mesures provisoires ont cependant été prises pour coopter certains ex-prisonniers et des dirigeants de l'intérieur. Les décisions importantes sont prises par un NEC élargi qui comprend des anciens de Robben Island et des représentants de 14 comités régionaux de l'ANC.

Pourquoi l'ANC n'a-t-il pas été capable de transformer une popularité indiscutable en une base populaire structurée ? De son propre aveu, sa légalisation en février 1990 l'a pris de court. Du jour au lendemain, ses ressources se sont révélées insuffisantes pour créer des structures d'organisation internes, ceci d'autant plus que les sources de financement habituelles en provenance du camp socialiste s'asséchaient. La plupart des promesses d'aide financière que Nelson Mandela a récoltées lors de ses tournées étrangères ne se sont pas encore concrétisées. Par ailleurs, et paradoxalement, la légalisation de l'ANC a eu un effet démobilisateur, les gens pensant que le mouvement prendrait désormais tout en charge. La poursuite de la violence au Natal et l'éruption d'une violence nouvelle dans les *townships* autour

(2) *The Star*, 6 août 1990.

de Johannesburg ont rendu difficile la création de branches ANC dans ces régions. Dans les zones rurales du Transvaal, beaucoup de gens croient encore qu'il est illégal d'être membre de l'ANC.

Mais le mouvement est aussi responsable lui-même d'une partie de ses déboires. Des erreurs ont été commises, la direction nationale se lançant parfois à corps perdu dans une politique que les membres n'ont jamais approuvée. Courtiser les chefs des bantoustans pour isoler le gouvernement peut être une option raisonnable dans le cadre des négociations, mais le faire sans consulter les dirigeants locaux de l'ANC suscite des ressentiments. La tension était grande surtout au Natal où la direction régionale de l'ANC a dû promettre que des rencontres avec l'*Inkatha* n'auraient lieu, à l'avenir, qu'après consultation de la base. Au sein de la fédération syndicale COSATU aussi, des voix se sont élevées pour regretter le manque de consultation à la base.

Des dirigeants locaux de l'ANC ont reproché aux échelons supérieurs du mouvement de n'avoir donné ni direction ni directives aux habitants des *townships* lors des vagues de violence qui se sont déchaînées depuis août 1990. Les gens concernés demandaient pourquoi on les laissait sans défense et l'ANC ne savait pas quoi répondre à ceux qui demandaient des armes. « *Dans l'ensemble, l'image d'une force à toute épreuve que le mouvement avait créée et méritée au cours des années a perdu de son éclat. Les gens avaient, au contraire, l'impression que l'ANC étalait une sorte de paralysie politique et était devenu la victime des paroles lénifiantes de De Klerk (...). Le plus grand obstacle dans nos tentatives de communiquer de façon effi-*

cace était, dans la plupart des cas, l'absence d'un noyau d'organisation auquel nous pouvions nous fier au sein des communautés (3). »

Pourquoi cette absence de noyaux d'organisation ? L'ANC ne pouvait-il pas faire appel à tout un réseau de groupements de base, comme les associations civiques dans les *townships* qui s'étaient organisées auparavant sous le parapluie de l'UDF ? Bien que les associations civiques soient, en gros, des refuges de sympathisants de l'ANC, les frictions ont été nombreuses. Les dirigeants de l'ANC envoyés par la direction nationale étaient souvent peu au courant du monde des associations civiques locales, de l'univers des associations de jeunes et de femmes. Des postes ont été attribués pour récompenser des militants pour des services rendus ou pour de longues années passées en prison, mais les gens ainsi promus n'étaient pas forcément les plus capables. Souvent, les leaders déjà en place s'en sont offusqués. Officiellement, ils ne faisaient pas partie de l'ANC, mais ils se considéraient néanmoins comme appartenant à l'aile interne du mouvement et ils pensaient que c'était à eux de désigner les cadres de l'ANC. Dans plusieurs cas, les organisateurs de l'ANC ont tenu des consultations satisfaisantes et ont su incorporer des dirigeants locaux dans les structures de transition, mais ailleurs des personnalités impopulaires ont été parachutées et des tensions ont été créées par le comportement hâtif et dirigiste des nouveaux arrivés.

La notion d'autonomie des associations civiques a également été une source de conflits, certains officiels de l'ANC insistant pour que

(3) A. Mapheto, « The Violence ; a View from the Ground », *Work-in-Progress*, 69, septembre 1990.

tous les membres des associations deviennent automatiquement membres de l'ANC. Il s'est avéré, cependant, que les associations civiles ne forment pas nécessairement le terreau idéal pour l'ANC, car les gens ont le sentiment que les premiers s'occupent de problèmes concrets (loyers, eau, électricité, transports), alors que le dernier discute surtout de questions politiques abstraites. Le mécontentement ne se limite d'ailleurs pas aux organisations de l'intérieur. Les communautés des exilés en Zambie et au Zimbabwe se plaignent de ne pas recevoir de réponse aux notes envoyées au siège de Johannesburg. Les cadres de l'*Umkhonto we Sizwe*, la branche armée de l'ANC, pensent qu'ils auraient dû être consultés sur la décision de suspendre la lutte armée.

Ceci ne veut pas dire que les mouvements de l'intérieur, comme l'UDF, sont des modèles de démocratie. Les dirigeants de l'UDF, eux aussi, se sont souvent servis de l'argument de la répression étatique et de la nécessité d'être prudent sous l'état d'urgence pour justifier les décisions prises en petit comité et pour entourer leur financement d'un voile opaque. Au Natal, par exemple, l'UDF est accusé d'être sous la coupe d'une coterie de gens appartenant au *Natal Indian Congress*, ce qui aurait empêché l'émergence de dirigeants noirs. La conséquence en est l'absence d'une direction locale pour freiner les ardeurs des « camarades » dans les combats incessants avec l'*Inkatha*. Ici, c'est l'ANC qui a dû prendre ses distances.

En conclusion, on peut dire que la base a fait savoir que négocier une Afrique du Sud démocratique et non- raciale est une tâche qu'on ne peut pas confier aux seules éli-

tes et que « l'alchimie personnalisée » de l'axe De Klerk/Mandela ne suffit pas en elle-même.

Les « quatre piliers » de la stratégie

Dans le passé, l'ANC a caractérisé sa lutte comme « une guerre populaire prolongée dans laquelle des soulèvements localisés et généraux joueront un rôle important. Guidées par la résistance clandestine de l'ANC, des actions armées et des actions de masse devaient se compléter et fusionner dans un processus menant à la prise du pouvoir, processus dans lequel l'élément armé devait avoir une position centrale » (4). C'était peut-être la théorie, mais la pratique était différente. La coordination entre les actions militaires limitées de l'ANC et la mobilisation des masses a été pratiquement absente, cette dernière ayant été principalement, au cours des années 1980, du domaine de l'UDF.

La conférence de décembre a réaffirmé que l'objectif stratégique reste le « transfert du pouvoir » et non pas le « partage du pouvoir », comme le veut le gouvernement. Les négociations ne sont qu'un moyen pour atteindre cet objectif. Les « quatre piliers de la stratégie révolutionnaire » seront donc maintenus : tant que la transition vers une société nouvelle n'est pas encore devenue une tendance irréversible, les unités de combat de l'*Umkhonto we Sizwe* et certaines structures clandestines restent en place. Mais le « retour à la brousse » n'est plus guère une

(4) *Advance to National Democracy: Theses on Strategy and Tactics of the African National Congress*, National Consultative Conference, 1990.

option réaliste, comme l'avoua la conférence en déclarant que 1991 serait « *une année d'actions des masses pour le transfert du pouvoir au peuple* ».

L'accent a donc été déplacé et l'action et l'organisation des masses deviennent le pilier « central » pour renforcer la position de l'ANC dans les négociations. Étant donné que l'ANC ne peut guère contrôler l'arène des sanctions, c'est une raison de plus pour privilégier l'« action des masses » comme instrument politique, car dans ce domaine l'ANC pense pouvoir garder l'initiative.

La politique des alliances

Les alliances politiques sont débattues au sein de l'ANC à deux niveaux. D'abord, l'« alliance fondamentale et structurée » avec le SACP (*South African Communist Party*) qui, depuis mi-1990, inclut également la COSATU, mais, fait significatif, pas l'UDF. Ensuite, dans la phase de transition actuelle, l'ANC s'efforce de former un « *large front patriotique* » avec « *toutes les forces adhérant à une perspective assez large d'une Afrique du Sud unie, démocratique, non- raciale et non-sexiste* » (5).

En ce qui concerne la COSATU, les deux partenaires admettent qu'il ne s'agit pour le moment que d'une alliance sur le papier. En pratique, c'est l'ANC qui décide, ce qui n'est pas du goût de la plupart des syndicalistes habitués à plus de démocratie interne. Par contre, l'alliance déjà ancienne avec le SACP échappe encore à la discussion publique. A un certain moment, lors des élections, le SACP aura à choisir entre faire cavalier seul ou faire campagne avec

l'ANC sur un programme commun. L'idéologue du parti, Jeremy Cronin, tient aussi compte d'une évolution possible de l'ANC qui deviendrait alors un parti socialiste et fusionnerait avec le SACP, comme ça a été le cas à Cuba. Pour le moment, cependant, le SACP se voit dans le rôle d'un chien de garde au sein de l'alliance, dans le but « *d'éviter une situation qui entraînerait l'ANC à devenir le partenaire de forces politiques libérales et conservatrices* » (6).

Au cours de ses tentatives pour isoler le gouvernement, l'ANC a courtoisé les chefs desbantoustans, ainsi que les cadres civils et même militaires de ces « États ». Les cadres locaux, cependant, se méfient beaucoup de ces alliés nouveaux qui ont souvent été associés à la répression étatique. Pour la même raison, les relations avec les chefs coutumiers sont problématiques. Depuis la légalisation de l'ANC, des centaines de chefs ont adhéré au CON-TRALESA (*Congress of Traditional Leaders*) lié à l'ANC, souvent d'ailleurs pour assurer simplement leur avenir. En même temps, les associations civiques dans les villages se préparent à reprendre certaines tâches des chefs et la *Land Commission* de l'ANC a recommandé d'abolir toutes les lois relatives à la chefferie. C'est peut-être une politique prévoyante d'enlever ainsi la base sociale à des organisations du type Renamo, mais les activistes ont raison de craindre que ce processus ne transforme la nature même du mouvement.

La conférence de décembre a décidé de convoquer une réunion patriotique de toutes les forces anti-apartheid, le 21 mars 1991, pour faire les premiers pas vers un large front patriotique. Cette initiative

(5) *Ibid.*

pose le problème des relations de l'ANC avec d'autres mouvements anti-apartheid, comme le PAC (*Panafrikanist Congress*) et l'AZAPO. Le PAC s'est prononcé en faveur d'un Front uni, au sein duquel « toutes les organisations des opprimés » pourraient définir une stratégie commune. Son slogan « Paix parmi les Africains, guerre à l'ennemi », associé à sa reconnaissance formelle de l'*Inkatha* comme « mouvement de libération », ouvre la porte à une possible alliance entre les deux mouvements. En même temps, ces initiatives ont éloigné le PAC de l'ANC qui est en quelque sorte « en guerre » avec l'*Inkatha*. Le PAC et l'AZAPO, on le sait, ont peur, en tant que partenaire de second rang, de perdre leur identité dans une alliance dirigée par l'ANC qui ne cache pas ses ambitions de réaliser une « hégémonie nationale ».

Comment réconcilier ce projet hégémonique et les leçons de l'Europe de l'Est ? De plus en plus, on discute au sein de l'ANC et de ses alliés des concepts de société civile et de contre-poids politiques. Les documents de la conférence de décembre mettaient, en effet, l'accent sur la nécessité de créer et de renforcer des syndicats, des associations civiques et des organisations de jeunes et de femmes indépendantes. C'est précisément la raison

pour laquelle l'UDF s'est tenu à l'écart de l'alliance « révolutionnaire » de l'ANC, du SACP et de la COSATU. L'UDF ne se voit pas non plus comme un élément du Front patriotique à venir. Popo Molefe, son secrétaire-général, est le protagoniste convaincu de l'option de faire de l'UDF le forum des organisations de la « société civile ». Il insiste, par conséquent, sur la nécessité pour les associations civiques de sauvegarder leur autonomie (7).

D'autres, au sein de l'UDF, se sont prononcés en faveur de la dissolution du front. Les dirigeants de l'UDF et de l'ANC sont souvent les mêmes et les sections des jeunes et des femmes des deux mouvements ont déjà fusionné. Le doublement des structures est inutile et pèse lourdement sur les énergies et les ressources. Beaucoup de gens doutent d'ailleurs que l'UDF, perçu le plus souvent comme le front interne de l'ANC, puisse se transformer en organisation autonome. Alors que Popo Molefe pense qu'il est possible de « défaire l'histoire », un tel projet rencontrera beaucoup de scepticisme en dehors de l'ensemble ANC/UDF.

Ineke van Kessel

(Traduit de l'anglais
par Robert Buijtenhuijs)

(6) *New Nation*, 2-8 novembre 1990.

(7) Entretien, 18 décembre 1990.